L'ABEILLE DE LA N.-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE MATIN, 3 JANVIER.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

Théâtre de l'Opéra.

LES BEAUX MESSIEURS DE BOIS DORÉ.—PARIS VENTRE À TERRE.—CADET ROUSSEL.—BARBE-BLEUE.—LA JUIVE.—LE TROUVÈRE.

La troupe dramatique a ajouté cette semaine de nouveaux titres à la popularité dont elle jouit déjà. Dimanche dernier, après une reprise du drame de George Sand et Paul Meurice, *Les Beaux Messieurs de Bois Doré*, repris dans laquelle MM. Gravier, Moreau, Carol, et Mesdames Moreau et Gay ont joué avec talent les principaux rôles, nous avons vu la première représentation de *Paris Ventre à Terre*. C'est une spirituelle charge de la vie du monde et des affaires à Paris. L'existence parisienne y est représentée comme une véritable course au clocher. Les types ne sont guère qu'ébauchés dans cette pochade fantaisiste à la vapeur, mais il s'y rencontre quelques mots heureux et il y règne une animation continuelle qui tient le spectateur en haleine. La pièce a été bien enlevée par les artistes qui étaient tous dans le mouvement; nous complimenterons particulièrement MM. Chamonin et Carol qui ont brûlé les planches, M. Nardin qui a fait un excellent type du candidat perpétuel à une académie quelconque, Mme Gay qui a rendu avec une vivacité toute juvénile la pensionnaire précoce qui, chargée de couronnes et de prix, tombe par mégarde dans un salon du demi-monde et qui y prend ses premières leçons de langue verte, et Madame Farnat qui se montre toujours comédienne intelligente.

Vendredi, jour de l'An, grâce à la libéralité de la direction qui avait admis gratis les enfants au-dessous de huit ans, le théâtre était une fourmilière de jeunes garçons et de fillettes dont les éclats de rire égayaient la salle. *Paris Ventre à Terre* a naturellement obtenu un succès de fou rire auprès de toute cette jeunesse et *Cadet Roussel*, ce pot-pourri, dans lequel paraissent les types des vieilles chansons françaises, a mis le comble à la bonne humeur des spectateurs, grands et petits. M. Chamonin a été on ne peut plus amusant dans le personnage de Cadet Roussel, qui a trois filles, trois cheveux et trois bouteilles; sa scène d'ivresse était d'un naturel impayable. Les autres personnages sont le roi Dagobert (Gautier) qui a mis sa culotte à l'envers et qui la remettrait de suite à l'endroit si on ne lui faisait observer qu'il y a des dames, les trois gardes françaises, Fanfan La Tulipe (M. Moreau) Sans Quartier (M. Carol) et Larisolle (M. Julien), puis Gribouille (M. Gilbert) qui se jette dans le puits de peur que la pluie ne le mouille, Dumollet (M. Nardin), Guilleri (M. Maillet) M. Denis (Dubois), M. De la Palisse (M. Aurenson); la Chanson (Mme Farnat), les trois filles de Cadet Roussel représentées par Mmes Gay, Bousquet et Chamonin, Mme Grégoire (Mme Moreau) La Boulangère, qui a des écus (Mme Boudro) Mme Denis (Mme Cavé) et la meunière et la mère Michel (Mmes M. Hiary et Duhamel). La pièce a rondement marché et les artistes ont été souvent applaudis.

Le spectacle ce soir se composera de *Cadet Roussel* et de *Barbe Bleue*, opérette d'Offenbach qui a été répétée mardi dernier avec un succès toujours croissant, et qui est très heureusement interprétée par MM. Nardin, Chamonin, Albert Julien, Gilbert, Gaston, Dubois et Mlle Chanveau, Mme Gay et Mme Boudro. Un pareil spectacle doit faire salle pleine. On commencera à six heures et demie.

Lundi nous avons eu la reprise de *La Juive*, grand opéra d'Halévy, qui a été chanté d'une façon remarquable par M. Picot, M. Van Huffelen, M. Engel, madame Cambier et mademoiselle Hasselman. Notre premier ténor a obtenu dans le rôle d'Eléazar un vrai succès; il a dit avec une grande ampleur de moyens son grand air de la Pâque et tout le quatrième acte et il est difficile [illegible] "Rachel, quand du Seigneur" [illegible] m'éclaire." Deux rappels ont prouvé à M. Picot toute la satisfaction du public. Nous avons dit, lors de la première représentation, avec quel talent dramatique madame Cambier interprétait le rôle de Rachel. Nous n'avons qu'à répéter nos compliments à cette éminente artiste, si nous n'avions à ajouter que sa voix a beaucoup gagné en ampleur et en souplesse, depuis le commencement de la saison. Madame Cambier a chanté d'une façon tout à fait magistrale le grand air "Il va venir" du second acte et son duo du 4me acte, et bien que dans toute la première partie du rôle elle ait à chanter presque constamment dans les registres les plus élevés, les notes du médium et les notes graves, au quatrième acte, nous ont paru très belles.

M. Van Huffelen a chanté avec sa supériorité habituelle et M. Engel a dit avec beaucoup de charme sa romance du premier acte et son duo avec Mlle Hasselman qui s'est acquittée avec talent du rôle de la princesse Eudoxie.

Il nous reste à parler du *Trouvère* qui est un des événements de la semaine puisqu'il nous a valu la réapparition de mademoiselle Bourgeois, remise de l'indisposition qui l'avait tenue, depuis plusieurs semaines, éloignée du théâtre. Nous avons déjà rendu compte de la manière dont MM. Picot, Peront, Van Huffelen et madame Cambier avaient [illegible] à la première représentation [illegible] rons que quelques mots [illegible] et nous n'ajouterons [illegible] M. Picot a été fort applaudi [illegible] et après la romance de la [illegible] après sa sérénade en dehors son grand air [illegible] prison. M. Peront a [illegible] la première fois [illegible] succès encore que [illegible] qu'il a chanté avec beaucoup [illegible] son duo avec Léonor, au quatrième acte [illegible] remplacé dans le rôle du comte de Luna dont elle [illegible] maintenant parmi les bons rôles de cet artiste.

Nous en dirons autant du rôle de Léonor pour Mme Cambier et rôle est bien dans ses moyens, elle chante avec beaucoup d'âme le chant d'amour du premier acte, ainsi que l'air qui précède le miserere et elle soutient admirablement ses duos et ses trios.

Mademoiselle Bourgeois, à reçu, lundi dernier, un accueil très bienveillant de la part du public. Elle ne paraît, comme on sait, dans le rôle d'Azucena, qu'au second acte. Le [illegible] écit qu'elle a à dire après le chœur [illegible] l'endame, s'est ressenti d'une émotion visible qui ne lui laissait pas l'entière disposition de ses moyens, mais peu à peu l'artiste s'est remise et elle a retrouvé dans son duo avec le ténor ces accents de tendresse qui constituent un des charmes de son organe. Au troisième acte, elle a rendu d'une façon très dramatique la scène d'arrestation et, au dernier acte, sa voix nous a paru avoir repris toute sa plénitude dans l'air "Ma patrie" qu'elle a chanté dans un style large et bien accentué. Ce quatrième acte a été très bien rendu et les quatre artistes ont été rappelés à la fin de la représentation.

La troisième représentation du *Trouvère*, hier soir, nous a rappelé les beaux jours d'autrefois. M. Picot a été très en voix toute la soirée et madame Cambier parfaitement maîtresse du rôle de Léonor qu'elle n'avait jamais joué avant cette saison, en a rendu jusqu'aux moindres détails avec un art infini. Mademoiselle Bourgeois, remise complètement, a eu de [illegible] toutes les ressources d'une voix sympathique et d'un talent naturellement dramatique. M. Peront et M. Van Huffelen ont eu leur part du succès de cette belle soirée. Toutes les loges étaient brillamment garnies et la salle était resplendissante de toilettes et de jolis visages. Tout nous fait présager que l'Opéra va redevenir le lieu de rendez-vous à la mode.

Lundi prochain, on donnera la première représentation de *Haydée*, opéra-comique en trois actes, d'Auber, qui sera chanté par mesdemoiselles Hasselman et Chauveau, MM. Engel, Van Huffelen et Albert Julien. C'est un fort [illegible] aura pour beaucoup [illegible] l'attrait de la nouveauté.

Dans le courant de la semaine, nous aurons la première représentation de *Roland à Roncevaux*. Nous espérons avoir bientôt une autre nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

[illegible] DANS LA GUERRE.

Nous reproduisons, d'après le [illegible], le texte du traité relatif aux projectiles explosibles, qui vient d'être signé à Saint-Pétersbourg par les représentants de la Bavière, de la Belgique, du Danemark, de l'Angleterre, de la France, de la Grèce, de la Hollande, de l'Italie, de la Perse, du Portugal, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et du Wurtemberg.

[illegible] que le progrès de la civilisation [illegible] résultat de diminuer autant que [illegible] les souffrances inséparables de la guerre [illegible] légitime de la guerre doit [illegible] forces de l'ennemi; que [illegible] de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible; [illegible] qui élargiraient [illegible] des hommes hors de [illegible] inévitable [illegible] le but [illegible] moyens serait [illegible]

[illegible] aussi pour maintenir les principes ayant pour objet de concilier les nécessités de la guerre avec les prescriptions de l'humanité.

LETTRE DE M. BERRYER AU COMTE DE CHAMBORD.—Voici la lettre de M. Berryer au comte de Chambord:

O Monseigneur,

D'ici je souhaite que ma pensée à ma dernière heure. Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant l'établissement et le développement des libertés dont notre patrie a besoin. Je porte ces vœux et ces vœux pour Votre Majesté que [illegible] pour hâter votre France. Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours de la religion.

Adieu, Sire; que Dieu vous protège et sauve la France!

Votre dévoué et fidèle sujet,

BERRYER.

[illegible] novembre.

DEUX CENT QUARANTE *Lanternes* DANS UNE CRINOLINE.—Dans son audience de mardi dernier, le tribunal de police correctionnelle de Lille, dit le *Progrès du Nord*, a condamné à deux mois de prison, et 100 fr. d'amende la demoiselle Ernestine Durand, âgée de vingt-cinq ans, née à Cadix, artiste peintre, demeurant à Bruxelles, qui a été arrêtée à Comines (France) au moment où elle venait d'introduire deux cent quarante exemplaires de la *Lanterne* cachés dans sa crinoline.

Il résulte des débats que la prévenue est attachée à une maison de Bruxelles dont les opérations ont pour principal objet l'introduction de la *Lanterne* en France. Une succursale de cette maison serait établie sur la frontière, à Comines (Belgique).

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre datée de Besançon qui est communiquée à l'*Opinion nationale*:

Je suis descendu ce matin en ville et j'y ai vu quelque chose qui m'a bien étonné et que je n'avais pas vu depuis le blocus de 1814. De nombreuses embrasures ont été exécutées par l'artillerie sur les remparts, et garnies de pièces de siége. Il paraît que ces pièces ne sont pas là pour quelques jours seulement car on a recouvert chaque canon d'une toiture en tuiles.

N'est-ce pas une chose singulière que ces assurances de paix données par le gouvernement d'un côté, de l'autre, ces préparatifs de guerre!

Notre infanterie est toute la journée à l'exercice ou en promenade militaire; notre artillerie au polygone ou occupée à confectionner des cartouches. Et, pour que cette besogne marche plus vite, les artilleurs sont aidés par l'infanterie et par un régiment de femmes. C'est à n'y rien comprendre.

On lit dans le bulletin hebdomadaire du *Moniteur du soir*:

A Bucharest, le nouveau président du conseil des ministres, M. Demeter Ghika, vient d'exposer devant la Chambre des députés le programme du cabinet roumain.

Il a déclaré que le gouvernement du prince Charles désire resserrer les liens séculaires qui rattachent les Principautés à la Sublime-Porte, et que l'autonomie et l'indépendance du pays se trouvent intimement liées au maintien du principe de neutralité qui résulte des stipulations internationales, et qui forme la base du droit public roumain. C'est là une vérité incontestable, et les Principautés ne doivent pas la perdre de vue. Il n'y a pas un peuple en Europe que la diplomatie ait soutenu plus efficacement, et qui ait vu se réaliser d'une manière plus rapide et plus complète ses aspirations nationales. Les preuves si nombreuses de sympathique intérêt qui ont été données par les grandes puissances à la Roumanie lui ont conféré des droits, mais lui imposent aussi des devoirs, dont le principal est le respect de la cour suzeraine.

L'AUTEUR DE FAUST.—Un de nos confrères a appris, nous ne savons où, la nouvelle que Gounod deviendrait fou. Serait-ce l'article suivant du *Figaro* qui aurait donné naissance à ce bruit:

Que nous dit-on!

Gounod ne dirigera pas les répétitions de *Faust* à l'Opéra.

Ses principes religieux, aurait-il dit à M. Perrin, lui défendent l'entrée des théâtres.

Alors on ne s'explique guère que le maëstro se soit éloigné de la musique sacrée pour peindre les passions terrestres et écrire des opéras. Il était si simple de se vouer aux messes et aux oratorios.

Complétons nos renseignements. L'auteur de *Roméo* se prépare à partir pour Rome en compagnie d'un ecclésiastique et doit être reçu par Pie IX.

Est-ce pour une commande?

FAITS DIVERS.

RECONNAISSANCE À 53 ANS DE DATE.—Un ancien commerçant retiré des affaires, M. Léonce Abadie—nous sommes autorisés à le nommer—habite une maison de campagne aux environs de Bagnolet, où il passe son temps à rêver et à lire, n'ayant pour toute compagnie qu'une sœur moins âgée que lui et un domestique qui est avec ses maîtres depuis trente-sept ans. M. Abadie sort rarement et ne reçoit jamais personne. Il est presque octogénaire.

Or, avant-hier un étranger se présenta à la porte de la maison, demandant avec instance M. Abadie. Il fut introduit. Lui aussi était un vieillard.

—Je vous demande pardon, dit-il à l'octogénaire, de venir vous déranger, mais voilà bien des années que je vous cherche.... N'habitiez-vous pas Sarreguemines en 1815?

—Certainement.... Mais pourquoi?....

—Vous allez le savoir.... Un matin du mois de mars 1815, un soldat prussien, malade, grelottant la fièvre sortait de l'Hôtel de Ville un billet de logement à la main. C'était un prisonnier de guerre. Sur la place, il s'approcha d'un monsieur pour lui demander s'il pouvait espérer quelques soins dans la famille qui lui était indiquée par son billet de logement. Ce monsieur regarda l'adresse, entra à la mairie, fit changer le billet et.... emmena le soldat chez lui.... Vous rappelez-vous ces circonstances, dites?

Le vieillard regardait l'étranger avec des yeux ébahis, mais le passé évoqué était si éloigné qu'il n'en avait qu'un vague souvenir.

—Vous rappelez-vous, continua son interlocuteur, que votre pauvre mère garda la fièvre en soignant ce militaire, et que quelques jours après....

Ces mots firent l'étincelle qui fit jaillir la lumière dans la mémoire du vieillard; il se leva subitement et, d'une voix que l'émotion rendait tremblante,

—Comment!.... murmura-t-il, c'est vous qui.... [illegible]

—Oh! mon bienfaiteur! s'écria l'étranger en pleurant comme un enfant et en se jetant dans les bras de l'octogénaire, oui, je suis ce soldat à qui vous avez sauvé la vie, et je n'ai plus voulu mourir sans retrouver et sans avoir vu tant de cordialité sous son toit hospitalier.

Le vieux soldat, en quittant son bienfaiteur, lui a laissé, à titre de souvenir, une coupe en argent portant cette inscription:

"Je suis venu en ennemi et tu m'as traité en ami. Tu vivras toujours dans mon cœur."

VOL À LA RELIGIEUSE.

Voici un très curieux spécimen de *vol à la religieuse*, imaginé et exécuté il y a quelques jours par une femme qui, à en juger par son audace et par son habileté, n'est pas à son coup d'essai.

Le 20 novembre, une jeune personne sévèrement vêtue, coiffée d'un large bonnet blanc, portant au cou un chapelet en cuivre suspendu à un ruban bleu et un paquet de médailles religieuses par un cordon, se présenta dans un hôtel garni du boulevard Montparnasse. "Je suis religieuse de la communauté du Saint-Sacrement, dit-elle; je ne porte pas mon costume parce que je pars en voyage; je vais remplacer à Alençon une de nos sœurs qui tient l'orgue, mais qui est tombée malade.

L'hôtelière, femme pieuse, accueillit avec empressement la bonne sœur, qui, après le troisième repas qu'elle fit dans la maison, insista pour aider la ménagère à laver la vaisselle. Le soir même, trois couverts en argent avaient disparu. Mais comment soupçonner une religieuse!

Au moment de partir pour se rendre au chemin de fer, sœur Marie-Augustin (c'était le nom qu'elle se donnait) dit qu'elle allait rapporter de la volaille et du beurre pour sa communauté. L'hôtelière la pria d'en apporter aussi pour elle, et lui remit 30 fr. à cet effet.

Le dimanche suivant, la bonne sœur était de retour à l'hôtel; elle revenait si tôt parce que la religieuse malade allait mieux. Elle avait rapporté des provisions, qu'elle avait laissées à la gare. Comme elle était fatiguée par le voyage, elle se coucha de bonne heure.

Le lendemain matin, elle alla trouver le maître de la maison et lui demanda la clef de la chambre à coucher pour aller réveiller madame, qui l'avait chargée de ce soin. Une fois dans le sanctuaire conjugal, elle dit à madame qu'elle lui était envoyée par son mari, et, tout-en causant, elle mit dans sa poche deux montres et une chaîne en or. Cela fait, elle sortit annonçant qu'elle allait rue Vavin acheter un orgue pour la communauté d'Alençon; elle eut soin d'oublier sur une table une lettre qu'elle venait d'écrire à la très honorée sœur A......., supérieure de la Congrégation du Saint-Sacrement.

Est-il besoin de dire que la prétendue religieuse n'a pas reparu et que les malheureux hôteliers du boulevard Montparnasse en sont pour leur argenterie, leurs bijoux, leur argent?

Voici le signalement de l'héroïne: trente ans environ, petite, grasse, figure pleine, yeux petits, front bas, cheveux châtains très courts; il lui manque une dent à droite et à gauche de la mâchoire supérieure. Elle écrit parfaitement, connaît toutes les formules à l'usage des religieuses.

Ce doit être une ex-pensionnaire de Saint-Lazare, car elle a proposé à ses dupes de leur faire visiter cette prison.

Le procès du *Peuple*, relatif à la souscription Baudin, est venu devant le tribunal de police correctionnelle de Marseille. M. Gustave Naquet, rédacteur en chef, a été condamné à trois mois de prison, à 500 fr. d'amende et à la perte de ses droits politiques pendant un temps égal à la durée de la peine. L'imprimeur a été condamné à 1000 fr. d'amende.

[illegible] d'Auch, qui avait paru hier encadré [illegible] à l'occasion de l'anniversaire du [illegible], a été saisi à la poste et dans ses bureaux.

— Le *Figaro* annonce que Mme Carvalho est engagée à l'Opéra au chiffre de 60,000 francs par an, avec quatre mois de congé, dont deux pourront être consacrés par elle dans la saison d'hiver.

— Mme Carvalho [illegible] 100,000 francs annuellement M. Perrin, et, de cette manière, le croit-les [illegible] donner.

— Mlle Marie Battu vient d'obtenir de M. le directeur de l'Académie impériale de Musique la résiliation immédiate de son engagement.

On l'a entendue pour la dernière fois à l'Opéra dans *Guillaume Tell*, le 26 novembre, à la représentation solennelle consacrée à la mémoire de Rossini.

Voici la liste des pièces principales dans lesquelles le public a pu applaudir cette jeune et vaillante artiste, tant aux Italiens qu'à l'Opéra: la *Sonnambula*, *Lucia*, *Moïse*, la *Muette*, l'*Africaine*, *Alceste*, *Guillaume Tell*.

— La police russe vient d'être informée de liens secrets noués entre les étudiants de l'Université de Moscou et ceux de l'Université de [illegible]. Plusieurs étudiants accusés de méditer des projets révolutionnaires, ont été arrêtés; [illegible] trouvé chez eux, dit le *Journal de Paris*, [illegible] nombre de brochures socialistes [illegible] émigré russe, M. Alexandre Herzen.

— [illegible] Newcastle vient d'être le [illegible] important commis par trois [illegible] à Berlin. Il y a quelques [illegible] Londres une maison de [illegible] postale: Cheid, Kleinmann [illegible] compères à Berlin [illegible] change entre ces [illegible] chefs de cette [illegible] après s'être [illegible] où il était [illegible] c'était [illegible] sont

Comtat et Botzak. Tous les trois, profitant de l'usage établi à Newcastle de vendre pour l'exportation des marchandises payables à deux mois, achetèrent dans ce port un chargement [illegible] ayant frété un navire pour Rio-Janeiro, ils déclarèrent trois connaissements différents (probablement avec de faux noms), sur lesquels ils parvinrent à toucher en totalité la somme de 800,000 liv. sterling. Cela fait, ils prirent passage à bord du navire sur lequel ils avaient fait charger quelques centaines de bouteilles de champagne reçues de France. On espère rattraper en mer ou en arrivant au port cette triste bande d'habiles filous, car on a envoyé à leur poursuite un bateau à vapeur de l'Etat.

— Une grande fête se prépare à Venise à l'occasion du changement de nom du théâtre San Benedetto. Il s'appellera désormais théâtre Rossini, en souvenir des opéras *L'Italiana in Algieri* et *Edoardo e Cristina*, composées pour cette scène par le célèbre maëstro.

— La *Gazette allemande* de Saint Pétersbourg dit qu'il y a dans cette ville plus de 1,000 libraires de cartes, devineresses, somnambules, etc., etc.

— La cour de Riom (chambre des appels de police correctionnelle), a rendu hier son arrêt dans l'affaire de l'*Indépendant du Centre*, journal de Clermont-Ferrand.

L'audience a commencé à midi et demi. Le procureur-général a soutenu l'accusation. Me Bardoux, du barreau de Clermont, a présenté la défense du prévenu.

A six heures, après une heure de délibération, la cour a rendu un arrêt qui infirme la sentence du tribunal de première instance de Clermont-Ferrand, et condamne M. Dufour, gérant de l'*Indépendant*, mais avec admission de circonstances atténuantes, à 300 fr. d'amende, en fixant au minimum la durée de la contrainte par corps.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 2 janvier.

Le marché monétaire est calme et sans variations. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, se font à 10 pour cent par an et 1 pour cent par mois; ceux de second ordre à 1 1/2 à 2; le papier de commerce No 1, accompagné de garanties collatérales, à 1 par mois, et le papier de second ordre à 1 1/2 à 2. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 par an, ceux de premier ordre, et ceux de second ordre à 12 à 15.

La banque du Sud a déclaré un dividende de quatre pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et la banque de la Nlle-Orléans un dividende de douze pour cent provenant du bénéfice réalisé depuis le 24 janvier 1868, et qui sera payé le 12 du courant. M. Layton a été réélu président et M. Devereux caissier de la banque du Sud.

L'or a ouvert à 136 1/8 à 136 1/4, contre 134 7/8 à New York, et a fermé à 135 3/8 à 135 1/2. On a vendu $5000, $5000 et $9000 à 135 1/2; $1000, $11,000 et $5,000 à 135 1/4; $15,000 et $25,000 à 135 3/8. Dans l'argent, $300, en demi-piastres américaines, et $1500 ont changé de mains à 132. Nous cotons les demi-piastres américaines à 132 à 132 1/2, et les piastres mexicaines à 138 1/2 à 139.

Le change étranger n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs. Il a d'abord faibli, mais il s'est ensuite relevé avec l'or à New York, et, à la clôture, avait légèrement haussé.

Les ventes de sterling comprennent 850 livres connaissements à 145 3/4, 10,000 livres No 1, en plusieurs sommes, à 145 3/4 à 146, 20,000 livres, en plusieurs sommes, aux mêmes taux, 1200 livres clear No 1 à 146 et 1500 livres à 146 1/4. Dans le change sur France, 50,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.88 3/4, 50,000 et 50,000 à 3.87 1/2. Le sterling peut être coté à 145 3/4 à 146 1/4 et 146 1/2 le connaissement bon à No 1 et clear, 147 à 147 1/4 le change de banque; le change sur France, à 3 88 3/4 à 3.86 1/4 le premier et 3.85 à 3.83 3/4 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tirées sur New-York à 1/2 à 3/8 d'escompte, le plus souvent à 1/2. On a vendu $15,000 de banquiers, à vue, sur New-York, à 3/8 d'escompte, $20,000 et $40,000 en change de commerce, à 11/16, $6,000, $15,000, $30,000, $40,000, $60,000, $6,000 et $70,000 à 3/4, $25,000, à trente jours de vue, à 3 1/2, $30,000 à 1 3/4 et $25,000, à vue sur New-York, à 7/8.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.—Les obligations 10 pour cent de la ville ont été en demande et ont encore haussé. $10,000 ont changé de mains à 78 et $2,000 à 78 1/2. Une vente de $10,000 de bonds 8 pour cent de levées de l'Etat s'est faite à 68.

$15,000 en mandats de l'Etat se sont vendues à 80 à 81 1/2 et $10,000 à 82.

Les billets de la ville ont été négligés. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 41 d'escompte et vendu à 39.

On a vendu, au Board des courtiers, ce soir, $5,000 or à 135 3/8 et 10 bonds, 6 pour cent, de levées à 60 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Samedi, 2 janvier 1869.

COTON.—Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 3700 balles prises à des prix irréguliers, ferme à peu près aux cotes suivantes: ordinaire 22 1/4 à 22 1/2 c, good ordinary 23 1/4 à 23 3/4 c, low middling 24 1/4 à 24 3/4, middling 25 à — c et strict middling 25 1/4 à — c.

Les chiffres qui précèdent prouvent que la hausse d'hier n'a pas été pleinement maintenue, l'ordinary ayant alors été coté à 22 1/4 à 23 1/4 c, le good ordinary à 23 3/4 c, le low middling 25 1/4 c, le middling à 25 1/4 — c, le strict middling 25 1/2 26. En même temps, il est bon de faire observer que l'état d'exportation qui s'est trouvé le marché hier, des ventes ont eu lieu à des prix même plus élevés que les cotes.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868—balles	3044	
Arrivé dep. notre dern. rap	3630	
précédemment	445773	
		452488
		456707
Expédié aujourd'hui	12077	
précédemment	324275	336352
Stock en mains, &c		122355

FRET—Les affaires pour Liverpool continuent à être actives, mais il ne se fait que peu d'offres de coton pour le Continent. Dans le cabotage les vapeurs réguliers obtiennent de forts chargements, tandis que le nombre des voiliers destinés aux mêmes trajets est faible. Coton — sur vapeurs pour Liverpool 3/4 à — d, pour N York 1 1/4 c, pour Brême et Hambourg 1 1/8 d, pour Boston 1 1/4 c, la livre, pour Philadelphie 1 1/4 c, la liv, sucre pour New York $8 le boucaut; mélasse pour New York $2 75 à 3 Boston 7c le gall, Farine pr N York $1 à $1 5 le baril, pour Philadelphie 90 cts le baril, mais pour New York et Boston 23 à 25 c le boisseau, sur voiliers — le baril. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 9/16 d à 9/32 la livre, pr le Havre 1 1/4 à 1 3/16 c la liv pour Brême 1 3/16 1 1/4 c, pour Boston 1 1/8 c, la livre, sucre pour Boston — le boucaut, mélasse pour do — — le baril, mais pour do — — c le boisseau. Mais pour Liverpool 13 à 14 d le boisseau, do pour Londres 15 d le boisseau, gâteaux de graine pour Liverpool 35 à — — à le boisseau.

SUCRE ET MÉLASSE—Les recettes, hier et aujourd'hui ont compris 1200 boucauts de sucre et 3600 barils de mélasse. La demande est bonne et les recettes reçues ont presque tous été vendus à des prix pleins: sucre inférieur 8 à 8 3/4 cents, commun 9 à 9 3/4 c, fair 10 3/4 à 11 1/2, fully fair 11 3/4 à 12, prime 12 3/4 à 12 1/2 choix 12 5/8 cts, secondes 11 1/2 à 12 1/2 extents, jaune clarifié 13 — à 13 3/4 c, blanc 14 1/4 à 14 1/2 cents la livre. Mélasse commune, 52 1/2 à 55 cts, fair 60 à 64, 63 à 65 pour le prime et choix 67 à 68 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Pauline Carroll, Colombian, Glasgow et Thompson Dean, de St Louis et le Mary Houston, de Louisville sont arrivés ici depuis hier.

FARINE—Le marché est ferme en ce qui regarde la double extra et les grades au-dessous, lesquels sont rares et en demande. Les ventes ont embrassé 2950 barils dont 200 de fine à $6 80 et 50 de à $6 75, 200 de superfine à $7 57 1/2, 280 do à $7 50, 1 do à $7 60, 135 de triple extra à $8 50, 160 do à $9; 75 do à $9 75, 160 do à $11 50, 200 et 100 do et — barils de choisie, à des conditions privées et 200, 100 et 75 double extra à $7 75 le baril.

MAÏS—Approvisionnement rond et demande bonne pour le commerce et pour l'exportation avec offre des prix antérieurs. Il s'est vendu 9080 sacs dont 550 de jaune et mou à 75 c. 900 de jaune à 82 1/2 c, 400 de blanc en sacs de secondes mains à 75 c, 1200 de blanc ordinaire à 76 c, 3500, 300, 100 et 100 à 78 c, 1000 d'inférieur à — c le boisseau.

AVOINE—L'avoine de la rivière Ohio continue à se vendre au débarcadère, à 68 c et le St Louis en magasin à 70 c, 100 et 100 sacs de St Louis, vendus à 70 c le boisseau.

SON—Continue à être calme à $1 40 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement de foin est faible, mais la demande de l'article n'est que modérée. Le prime de l'Ouest est coté à $26 à $27, fair $25 50, ordinaire $23 à $24.

PORC—Pas de ventes en gros à rapporter, mais le marché est coté ferme et les détenteurs demandent $28 50 le baril de mess. L'article se vend en détail à $29 le baril. Nous avons cependant entendu parler de la vente d'un lot rond vendu à un prix moins élevé que le chiffre ci-dessus.

BACON—Le marché est assez mal pourvu de bacon, mais il est ferme. Les épaules commandent 14 1/4 c, les côtés clear ribbed 18 3/4 c, les côtés désossés 19 1/4 c, les jambons au naturel 35 c, les jambons curés au sucre 17 c et le nouveau au naturel 25 c la livre.

SAINDOUX—En bonne demande et il s'est fait des ventes de 107 tierçons à 17 1/4 c, 138 et 50 do à 17 3/4 c et 100 et 50 barillets à 18 1/4 cts la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Il n'y en a que peu ici. Les épaules commandent en gros 11 3/4 c et en détail 12 1/4 c.

RIZ—Le riz est en demande active et l'approvisionnement en est réduit. Nous cotons le riz de choix 8 1/4 à 9 c, prime 7 1/2 à 8 c, ordinaire 7 1/2 à 8 1/4 c la livre.

FROMAGE—La demande de l'article est bonne et les prix en sont fermes. Nous cotons le fromage Reserve et factory, 18 1/2 19 c la livre, l'English Dairy, 19 c, l'inférieur à fair de l'Ouest 10 à 15 c, le fancy factory 22 à 23 cts, de Nord 19 à 21 c, pomme cream et English Dairy, et 10 à 12 pour le skim.

BREAKFAST BACON—Le bacon du Nord se vend 17 cts et celui de l'Ouest 17 à 18 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 2 janvier 1869.

Arrivés, [illegible]—293 bœufs du Texas, 125 cochons, 27 moutons.

Vendus—267 bœufs du Texas, 200 cochons, 28 moutons, 17 vaches à lait.

A vendre—307 bœufs du Texas, 25 veaux et veaux d'un an, 470 cochons, 665 moutons, 64 vaches à lait.

[illegible]

Porter et Ale anglais, de Blood.

LE soussigné, agent de MM. Blood, Wolfe & Co., Liverpool, a en magasin et vendra:

250 caisses Ale XXX, de Blood, en demi bouteilles.

150 " " Pale, " "

100 " " Porter " "

Il les offre à des prix modérés.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

MARTIN DRUHAN,

No 50 de la rue du Commerce, entre les rues Lafayette et Girod.

79 déc—1m

Magasin de Broderie,

20..........RUE BOURBON..........20.

MMES MAITRE et MONTARDIER, directeurs en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fonder leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront toujours dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTÉS. 1janv—3m

[illegible] Lettres

[illegible] au Bureau de Poste, le 2 janvier.

Restant

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 8 À 9 HEURES A. M.

[illegible]

[illegible]

Taubelle O — Tolette J C — Terrebonne L

Tirado O M — Trinidad F J — Timot Mme

Thiebaud C — Tisobant E — Thibodeaux Eug

Tofanelli Jean — Tessere François — Tourtellière Julien

Tolegphsee — Tormeolli G — Trajaga G

V

Vaillemot Marie J — Verdun Leon

Initiales.

A J C Mme Vve

W. M. SMALLWOOD,

Maître de Poste.

Grand Bal Annuel

De la Société Italienne de Bienfaisance,

TIR DE BERSAGLIO.

DANS LA SALLE ALLEMANDE,

Au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse!

Au profit de la caisse destinée à l'Hôpital.

LE SAMEDI, 30 JANVIER 1869.

— DIRECTEURS —

Ang. Lanata, N. M. Benachi, E. Piaggio, F. Pini, J. Roschi, Dr. Dell'Orto, G. Mizzi, — P. San Iagadilli, A. Sautinel, U. Rosa fil, Dr F. Formento, Jos. Santini, F. Biagio, D. Stella, — S. Avegno, U. Marinoni, G. Mancel, J. Aldo, A. Ransail, G. Maccari, F. Pece, F. Osorato.

— COMMISSAIRES —

G. Dell'Orto, Chairman, A. Sacconi, G. Mintori, F. Pece, — Carlo Patti, J. Cimorelli, F. Biagio, — G. Paoletti, U. Demetti

Prix du Billet.........$3.

Les demandes d'invitations de dames peuvent être adressées à l'un des membres de la Société, puis dépendant au bureau de M. Antonio Sacconi, No 184 de la rue de la Commune. Il n'en sera pas reçu après le 28 janvier.

3 janv—10 17 24 30

GRAND BAL

Paré et Masqué, de Pompiers,

Donné par la Compagnie

HOOK AND LADDER No. 4.

LE MERCREDI SOIR 13 JANVIER 1869,

Au Théâtre de l'Opéra, rue Bourbon.

— DIRECTEURS —

J G Robinson, J C Meyer, J N Marks, J W Martin, L Lacoste, T Bailey, D J Dunwody, J O Nixon, J H Wingfield, J W Sweeney, C Geisler, — John Pemberton, A Garnier, G H Sneighs, L Baptise, A Bessemer, E Villareal, M Mussel, J H Bolbrook, A A Lépousch, J Lilienthal, T Glossman, J Lavermoot, — H W Montgomery, Geo Shortall, W Mellingen, F Malntyre, J F Dacey, W P Davey, F White, L C Moolley, W F Hodgkins Jr, B Deverges, G Lacroix.

Les propositions pour la soirée, la musique, le souper, les costumes, etc., [illegible] devront être adressées à M F Ewald, No 184 [illegible] Carondelet, à J C Meyer, [illegible] Wiltz, entre les rues Hôpital et Quartier.

PRIX DU BILLET............$3 00

Tdéc—4 [illegible] jusqu'au 8 janv

GRAND BAL PARÉ et MASQUÉ

DE LA

Société de Bienfaisance de Washington.

A la Nouvelle Salle des Odd Fellows, rue du Camp,

MERCREDI 13 JANVIER 1869.

— DIRECTEURS —

J B Walton, Geo Hampshire, Geo W Ogden, — C E Leverich, — Geo F Apps, J Howard Goodin, Wm Palfrey, — Fb Van Cott, W J Behan, H A Gaussen, — J B Edwards, A G Knight, W J Hagdeen, — B P Cat..., E E Drew, C W Squires, — Joseph Mention, C H Blossomb, L A Adam, — J J Wall, W J Hare, H Gleason, — E Lebanna, M W Cloney, Geo W Mack, — B J Karchandt, G Alpe, G Becker, — J M Payne, E C Fathour, T L Bayne, — M L Zobel, A Sambola, B F Eshleman, — B F Watche, S E Newman, Jr, Warren Stone, Jr, — R E Goyet, Geo W Dupre, W T Hardie, — M E Bartlett, P O Fazende, D E Kilpatrick, — Jno T Handy, H W Fowler, W G Coyle, — Jas D... son, W C Giffen, W H Ellis, — F A Brede.

Les demandes d'admission des dames doivent être faites au Secrétaire de l'Association, à la Salle au-dessus du Bureau du Grand Secrétaire, Nouvelle Salle des Odd-Fellows, de 9 à 10 heures A. M., et de 3 à 5 P. M. tous les jours.

27 déc—au 13 janv.

COSTUMES, DOMINOS, &C.

POUR BALS ET SOIRÉES.

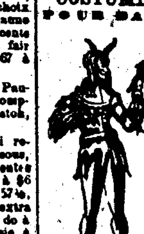

Mme GROUX,

93.....CONTI......93

COSTUMIÈRE DE L'OPÉRA.

Établie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93 rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS.

Mme GROUX,

93, rue de Conti,

premier magasin en venant par la rue Bourbon. 2 déc—au 15mars

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866

MADAME ALABAU,

91...............RUE CONTI...............91

Entre Bourbon et Dauphine.

SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,

Établie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

Soulé's Commercial College

Collège Commercial de Soulé

Nos 20 et 22 de la rue du Camp.

COIN NATCHEZ.

CETTE institution a une Charte. Elle a le droit de décerner des degrés, des diplômes, etc. Elle est acceptable sous tous les rapports; les banques et les maisons y ont recours. L'élève y obtient des connaissances [illegible] pratiques du commerce. [illegible]

Les diplômes que donne le COLLÈGE DE SOULÉ servent dans le collège. C'est un avantage dont ne peut jouir celui qui ne peut offrir aucun collège de l'Etat.

Le département du commerce et du calcul d'échange est confié à un Principal, dont le système a été approuvé, depuis nombre d'années, par la communauté.

Le principal et les professeurs font, régulièrement, des cours sur les comptes, la loi commerciale, le commerce, l'économie politique, et la science du commerce en général.

Les personnes qui s'intéressent à l'éducation sont cordialement invitées à visiter, examiner cette institution et voir combien elle diffère des autres. Le prix est de $8 [illegible] par mois.

Pour le journal du Collège, qui donne des détails complets, s'adresser au bureau ou à

1er janv—3f — GEO. SOULÉ.

Modes et Nouveautés,

198.................Rue du Canal.................198.

MME ROBERT, qui vient d'arriver de Paris, a reçu un riche assortiment de Nouveautés et Parures de Toussaint, de derniers goûts de Paris, et qu'elle a choisi elle-même.

Les dames qui désirent examiner le stock, seront les bienvenues.

Les chapeaux, bonnets, etc., sont faits sur commande par d'habiles modistes.

Mme Pinède, costumière en robes, fait les robes, manteaux, etc., de dames, sur commande, à la mode de Paris. 2 déc—au 3 janv fév.

AVIS.

MADAME CHARLOTTE LEVY informe sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son domicile au No 8?5, rue Royale. Elle continuera comme par le passé les ROBES et CONFECTIONS, aux prix les plus modérés. 17 déc—1m

MADAME SOPHIE,

7 150..........Rue du Canal,..........150.

(Entre les rues Carondelet et Baronne.)

ANNONCE aux dames qu'elle fait en ce moment l'ouverture de son grand assortiment de MODES qu'elle a choisi lors de son dernier séjour à Paris. Le stock se compose de robes, broderies, linges de dessous, trousseaux, fourrures, etc. Son département de confections est sur le même pied que par le passé et toutes les commandes y seront promptement exécutées. 3déc—1m

THÉATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 3 JANVIER 1869.

BARBE-BLEUE,

Opéra bouffe en quatre actes, d'Offenbach.

CADET ROUSSEL,

Bamboche en trois actes, mêlée de couplets.

Pour la distribution voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 heures, et le spectacle commencera à 6 heures et demie, par l'ouverture.

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 à 1 A. M. à 1 P. M.

Lundi 4 janvier, HAYDÉE, opéra-comique en trois actes; musique d'Auber.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

MERCREDI SOIR, 6 JANVIER 1869.

BÉNÉFICE

Au profit de la Société Charitable des Pompiers.

PROGRAMME:

1-2.—Premier et deuxième acte de "Lucie di Lammermoor" opéra de Donizetti.

3.—Final du 3ème acte—"SCÈNE DE LA FOLIE," par Mlle M. Hasselman, Mme Peront et les chœurs.

4.—Quatrième acte de "Jérusalem," grand opéra de Verdi (I Lombardi).

5.—Quatrième acte de "BARBE-BLEUE," opérette d'Offenbach.

L'Orchestre sera dirigé par M. Calabresi.

Les portes s'ouvriront à 6 heures. Le spectacle commencera à 7 heures précises.

— PRIX D'ENTRÉE —

Pour toutes les places de la salle.......$1 piastre.

Galerie..........50 cents.

Il n'y a pas de places réservées.

Le Contrôle sera ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. On peut y obtenir des billets qui se vendent également chez GEO. ELLIS, Libraire, en face le Bureau de Poste; chez BLACKMAR, Marchand de musique; E. A. Tyler, Bijoutier, No 115 de la rue du Canal; L. Grunewald Marchand de musique, No 129 de la rue du Canal; A. B. Griswold & Co, Bijoutier, coin Canal et Royale; E. Dumonteil Confiseur, coin Canal et Bourbon; C H Zimmerman, Bijoutier, No 61 et 63 de la rue du Canal; A. Bysick, Libraire, No 139 de la rue du Canal; H. F. Buckley, Bijoutier, No 6 de la rue du Camp, au Bureau de la Société de Bienfaisance des Pompiers, No 150 de la rue Carondelet.

Les enfants gratis sont recommandés pour la circonférence. 1er janv—1,3,5,6

Théâtre National.

EDWARD MARTINO..........LOCATAIRE.

LA GRANDE TROUPE D'OPÉRA ALLEMANDE

de Mario Frederici,

SIX REPRÉSENTATIONS.

Dimanche, 3 Janvier 1869,

CINQUIÈME REPRÉSENTATION.

LA FLUTE ENCHANTÉE,

Chef-d'œuvre de Mozart.

Toute la troupe y figure.

Le contrôle est ouvert. — M. GRAU, Surintendant Général.

3 janv—1

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

DIMANCHE SOIR,

Dernière représentation de la troupe comique.

31 déc—

Académie de Musique.

LUNDI SOIR, 4 JANVIER 1869.

Première représentation de la

SAISON ÉQUESTRE.

LA Direction annonce au public qu'elle a passé à grands frais, un arrangement avec MM. Sègues, Chabrié, le directeur qui préalablement à la population un Grand Établissement Équestre,

Connu dans le pays sous le nom de

LE CIRQUE

ET LA

CARAVANE ABYSSINIENNE

De Dan Castello.

Tout le meilleur Cirque d'Amérique.

Les principaux artistes sont:

M'LLE DE BERG.

de France.—La Première Écuyère du Monde.

CHARLES FISH et SIG. SEBASTIAN,

Les deux meilleurs écuyers.

Il faut les voir pour se faire une juste idée de leur force.

LE JEUNE ROMEO, L'ENFANT PRODIGE,

qui est entièrement extraordinaire et que le Directeur propose un pari de $5,000 à quiconque croit pouvoir l'égaler.

JAMES COOKE,

le plus grand écuyer et faiseur de contorsions du pays.

SIG. MONTEURDI,

dont les exercices ont le talent sans rivaux.

LES FRÈRES LEOTARD.

qui ont, à Paris, la médaille d'or lors de la lutte [illegible]

LA MERVEILLE DU CHILI,

homme sans pareil, qui roule sur lui-même.

LA PETITE JOSÉPHINE.

l'écuyère,

LE PETIT GEORGE,

écuyer, qui est sans rivaux à ce métier.

M. DAN CASTELLO,

le moraliste, qui, en ce genre, a la réputation et sans rival. [illegible] Les Chameaux de Guerre Abyssiniens [illegible] Artemus Ward

LES CHAMEAUX DE GUERRE ABYSSINIENS

ATTELÉS AU

CHARRIOT DE THEODORUS.

Ce détachement d'une magnifique troupe orientale il est impossible de dire comment on le fait en quelques minutes [illegible] suivi de chevaux, troupes et artistes, parcourra les rues LUNDI, à 10 heures du matin, et parcourra les principales rues.

Le Directeur engagera, par la rue l'occasion d'admirer quelques-uns des artistes.

Grand Cirque Américain.

qui ont été l'admiration de Paris.

3 janv

Théâtre St-Charles.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE

POUR PEU DE TEMPS

LUNDI, 4 JANVIER 1869,

RÉUNION ET TOURNÉE D'ADIEU DES

Frères Hanlon.

GEORGE, WILLIAM, ALFRED, EDWARD, FREDERICK (le jeune) (second prodige) JULIEN, VICTOR, FRANÇOIS.

Et leur nouvelle combinaison. Transformations [illegible] leur tournée d'Amérique, dans leurs [illegible] des exercices déjà exécutés par les HANLON [illegible] le contraste des experiences cubaines.

L'intrépide et jeune Artiste Rome, champion du Monde, et le TRAPÈZE VOLANT. Il n'a rien de pareil. [illegible]. Avec les Frères HANLON, on remarquera la troupe complète de comédiens et gymnasiastes. Mlle EMILY THORNE, Mme A. R. SAMSHAN, Monsieur A. L. BRENAN, Monsieur Pablo, Mlle EMMA HARRISON, le célèbre Harpiste Européen. Monsieur ALFRED H. SEDGWICK, le brillant Guitariste Lyrique, Monsieur SYLVAIN et Monsieur BENEDICT, le célèbre Artiste. 3déc—

Seulement, une semaine seulement.

Le général TOM THUMB

et SA FEMME,

Le commodore NUT

et MINNIE WARREN,

AU "MASONIC HALL,"

Rue St-Charles, coin Perdido.

LUNDI, 4 Janvier 1869.

DEUX RÉCEPTIONS, LUNDI—à 3 heures et à 7 1/2 heures.

Pour le reste de la semaine—Trois réceptions par jour—à 11 heures et demie du matin, à 3 heures et à 7 1/2.

Prix d'entrée, 50 cents; Enfants au-dessous de 10 ans, 25 cents; places réservées, 75 cents; places réservées pour enfants au-dessous de 10 ans, 25 cents.

29 déc—31—1,3,5,6,7,8,9 janv

QUARTIERS-GÉNÉRAUX DE SANTA CLAUS,

MUSEUM DU CRESCENT CITY,

40 et 42, Rue St-Charles.

DIX MILLE MAGNIFIQUES CADEAUX

Seront distribués GRATIS aux enfants qui fréquenteront ce lieu de récréation durant les JOURS DE FÊTES.

Des ornements de cheminée, Statuaires en verrerie, Jouets français, Bonbons, Joyaux, Plaques, etc., etc., composent la liste des cadeaux. La distribution en a commencé jeudi, 24 du courant, et continuera

JUSQU'A LA NUIT DE VENDREDI

DU 1er DE L'AN, 1869.

TOUTES LES MERVEILLES VIVANTES.

La Ménagerie, l'Aviary, la Collection Taxidermale, Salon de Peintures, les Spécimen de Géologie et les autres millions de Curiosités sont toujours exposés au public. 125 déc.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour, sous la raison de J. E. Vanhorn & Co, est dissoute aujourd'hui par le consentement des contractants.

J. E. VANHORN,

GABRIEL PASCAL.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1869. — 1er janv—6f

Avis de Société.

LES soussignés ont en ce jour formé une société sous la raison sociale de PASCAL & ILSLEY, pour les affaires de produits de l'Ouest et de Commission en général. Ils sollicitent le patronage de leurs amis et du public.

GABRIEL PASCAL,

Ci-devant de la maison J. E. Vanhorn & Co,

JOHN H. ILSLEY.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1869. — 1er janv—6f

AVIS.

LA Société existant sous la raison sociale de DUREL & O'CONNELL est dissoute à dater de ce jour par consentement mutuel.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1868.

PAULIN DUREL,

JAS. O'CONNELL.

Le soussigné continuera la même genre d'affaires comme par le passé, au No 88, rue de Chartres.

1er janv—6f — PAULIN DUREL.

A. DUCHIRON, — SIMON NEUBURGER,

Encanteur de la ville.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison DUCHIRON & NEUBURGER, pour les affaires d'encan en général. Ils se chargeront de la vente de propriétés foncières, de biens de successions, d'actions, de bonds, de bâtiments, de cotons et de marchandises, aux criées, et de meubles. Ils s'occupent également de ventes de dehors.

BUREAU — No 173 de la rue Gravier.

A. DUCHIRON,

S. NEUBURGER.

1er jan—

Dissolution de Société.

LA société qui a existé, jusqu'à ce jour, sous la raison de HOLZ, BLOHM & Co est dissoute, aujourd'hui, par limitation.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1869

JOSEPH HOLZ, encanteur, continuera les affaires d'encan au No 21 de la rue de Chartres. Journées de vente de Marchandises sèches, Souliers, Bottes, Chapeaux et "Notions", les Mardis, Jeudis et Samedis. Il s'occupera des ventes de Propriétés foncières, de Propriétés de successions et de Gardiens de biens; de Meubles; d'Articles de Banques, etc, etc.

HOLZ & BEHNHEIMER,

No 21 de la rue de Chartres, et 23 Warren street, New-York.

1er janv—1m

MOULIN A RIZ SONIAT,

PAROISSE ST-CHARLES,

Situé à un mille au-dessous de l'Église Rouge.

CE moulin, qui offre aux habitants tous les avantages désirables, est maintenant en opération. Construit par MM. Leeds & Co., ce moulin possède toutes les améliorations modernes.

Le bâtiment étant en briques et le charbon étant le seul combustible dont on fasse usage, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel on peut garer [illegible], permet à ceux qui [illegible] le riz [illegible] moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ,

Ess. Peters et Douane,

ou à LEONCE SONIAT,

Paroisse St-Charles.

A vendre—Un moulin à vanner complet, dans le magasin et les bâtiments. 1er janv—3m

AGENCE SPÉCIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES

POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

[illegible]

Eaux-de-vie en Bouteilles et à l'Acquitté.

SEULS AGENTS DES MARQUES:

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS, COGNAC.

GAUTIER FRÈRES, ".

GOLDENBURG, ".

HENRY BOTTON, ".

ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.

SARRONDE FRÈRES, COGNAC.

[illegible] G. LANTES,

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIÈVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Échantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

[illegible] "Ecole Bayard", E. Duputi, "Léoville", "Larose", [illegible], Léoville de Brun, Margaux [illegible] J. Dupuy [illegible] & Cie CÉLÈBRE CHÂTEAU PAPE CLÉMENT, en barriques, demi-barriques et en caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter [illegible] Duchesse et Fils. Ackerman Laurance, [illegible] et autres marques en bouteilles et demi-bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés, Sardines désossées et Pâtés Truffés de Fourre [illegible] Bourdeaux, A. Dabaut.

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. [illegible]

Banques, Comp. d'Assurances, etc.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1868.

A une assemblée des Directeurs de cette Banque, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de douze pour cent, provenant des profits réalisés depuis le 24 janvier 1868, et qui sera payé aux actionnaires, ou à leurs représentants, le 12 janvier 1869.

1er janv—1m — N. AUGUSTIN, Caissier.

LA BANQUE DU SUD.

Agent fiscal de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1868.

LES porteurs des coupons d'intérêt des bonds consolidés à 6% de la Nlle-Orléans—coupons échus et coupons échéant le 1er janvier 1869—sont autorisés à les présenter, pour réalisation, au "Chemical National Bank" de la ville de New-York. — THOS. LAYTON, Président.

31déc—1m

BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de douze pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois et qui sera payé aux actionnaires le 1er lundi de janvier 1869.

J. E. PASCAL, Caissier.

31déc—6f

Banque du Canal de la Nlle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payé aux actionnaires le premier LUNDI de janvier prochain.

30 déc—1m — CH. JUMONVILLE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans 26 décembre 1868.

UNE ÉLECTION de sept Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

28déc—6fp jusq 1er — J. L. DELBRY, Caissier.

Banque Crescent City.

Nlle-Orléans, 24 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, au coin des rues Carondelet et Union, le LUNDI 11 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

25déc—jusqu — CHAS FAURIE Jr., Caissier.

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1868.

CETTE Banque sera fermée VENDREDI, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier 1869. Les billets et les coupons échéant ces jours-là devront être payés la veille.

23déc—jusqu — J. E. PASCAL, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

CETTE banque sera fermée VENDREDI, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier 1869. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1868.

24 déc—au 2 janv — GEO. A. FREERET, Caissier.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1868.

CETTE Banque sera fermée VENDREDI, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier 1869. Les billets et les coupons échéant ces jours-là devront être payés la veille.

24 déc—au 2 janv — TH. J. DIX, Caissier.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 19 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de cinq Directeurs de cette Institution, pour l'année prochaine, aura lieu au Bureau de la Banque, No 64 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

20 déc—4 1j — TH. J. DIX, Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1868.

CETTE Banque sera fermée les VENDREDI, 25 du courant, et les 1er et 2 janvier 1869. Les effets à payer échéant ces jours-là devront être payés le jour précédent.

23 déc—6f — N. AUGUSTIN, Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1868.

L'ASSEMBLÉE Annuelle des actionnaires de cette Banque, pour l'élection des Directeurs, aura lieu à la Maison de Banque, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le LUNDI, 11 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. — N. AUGUSTIN, Caissier.

23 déc—6f

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs de cette Institution pour l'année sera tenue au local de la Banque, le LUNDI 1er février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

21déc—autotée — H. L. PEIRE, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, Lundi, 28 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre pour cent, payable aux actionnaires [illegible] [illegible]

29 déc—1m — P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 10e section de la charte de cette Compagnie, une élection des actionnaires aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 18 janvier 1869, à midi. — G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 10e section de la charte de cette Compagnie, une élection pour sept directeurs aura lieu, au bureau, No [illegible] de la rue du Canal, le MERCREDI 20 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

30déc—1f — G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est.

Bureau, No 120 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de la Compagnie sont prévenus qu'un second versement de 5 pour cent par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 21 janvier 1869.

Par ordre de la Direction,

29 déc—1m — R. CASTARÈDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie à venir payer leurs dix pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de drogues en gros de Mausell & Bogel, No 63 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi.

18déc—2m — JOHN PAUL BAKER, Agent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Le, 2 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

3déc—au 4 janv — P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 25 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie, par les Actionnaires, aura lieu, à son bureau, le premier lundi (4) de janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

25 déc—10f — J. CARTER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

2 déc—au 4 janv — P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance "ATLANTIC,"

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

36...........Rue du Camp...........36

Nlle-Orléans, 30 décembre 1868.

Une élection de dix-neuf directeurs de cette Compagnie, pour un an, à partir de la date de l'élection, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

H. P. JANVIER, Vice-Président.

29 déc—30,27,29,30—2 janv

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE,

Contre l'Incendie.—Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants.

POLICES EN OR.

R. G. MUSGROVE,

Agent général—Bureau, No. 64 de la rue Carondelet, coin Perdido.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

16 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de six piastres "par action" provenant des bénéfices des six derniers mois et qui sera payé, à partir de MARDI, 5 janvier 1869, aux actionnaires, à leurs ayants droit, au bureau de la Compagnie.

18déc—1m — WM S. BROWN, Trésorier.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1868.

UNE ÉLECTION aura lieu, à ce Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour six directeurs de cette Compagnie pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain.

4déc—1m — WM. S. BROWN, Trésorier.

FUSILS! FUSILS!

REVOL, ARQUEBUSIER,

216..........Rue de Chartres..........216

(MÉDAILLE D'OR 1868.)

Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Cheminées, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc.

16 nov—3m

FUSILS! FUSILS!

120..........RUE DE CHARTRES..........120

MAISON PONTALBA.

Les clients de M. Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. BAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, ainsi que les "DAMAS BERNARD," avec incrustations, [illegible] plus. Il vendra ses [illegible] à crédit et au comptant. [illegible] son magasin que par lui-même, ainsi que des Chemises de fer [illegible] [illegible]

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,

16..........RUE ROYALE..........16

Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos;

Instruments de musique de tout genre,

Cordes françaises et italiennes, de choix,

Grand assortiment de musique,

Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique

ET

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBÈRE,

46..........RUE ROYALE..........46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des États-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD.

Pianos pour système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c., &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c. &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

18nov—6m

MAGASIN DE MUSIQUE

DE

BLACKMAR,

168..........RUE DU CANAL..........168

NOUVELLE-ORLÉANS,

Presque en face de Christ Church.

Dépôt des

PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore,

PIANOS de Gravestone, Fuller & Co.,

PIANOS Pleyel, Wolf & Co.,

PIANOS Erard,

PIANOS Bord,

ORGUES de Geo. A. Prince & Co

Le seul agent, aux États-Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande.

Il loue, discorde et répare les Pianos. 16 nov—3m

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE. No. 164 de la rue du Canal, Directement en face de Christ Church.

4 oct—6m

Orgues de Salons et d'Églises, Pianos, Musique, &c.,

89..........RUE BARONNE..........89

LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'église, de salle, de chapelle, etc., qui sont, aujourd'hui considérées, à tous égards, supérieurs à tous autres. Il offre également, sous le rapport de la puissance et de la beauté pour les instruments de prix intermédiaire jusqu'à ce jour dans notre ville.

J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales de la maison de Boosey & Co., [illegible] de Londres; [illegible] des échantillons.

Faites demander des catalogues et des échantillons.

Accord, réparation et échange de pianos.

PHILIPPE WERLEIN,

No 89 de la rue Baronne.

1nov—6m

AVIS.

Mme CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement.

S'adresser aux magasins de musique de BLACKMAR et GRUNEWALD

[illegible]

Vins—Liqueurs.

VIN DE CHAMPAGNE

Piper Heidsieck,

De la maison H. Piper & Co. de Reims.

[illegible] bouteilles et demi-bouteilles de ce vin bien connu, en débarquement du Steamer S. Gray, du Havre.

LE soussigné, agent de MM. H Piper & Co, de Reims, a seul le droit d'importer directement des caves de la maison, le Vin de Champagne Piper Heidsieck et approvisionner les consommateurs d'un vin toujours pur.

MM. H Piper & Co désirent conserver à leur vin sa grande réputation aux États-Unis n'ont établi aucune autre agence qu'à New-York, pour en garantir le pur usage.

Des commandes libérales sont faites au comptant.

T. BAILLY BLANCHARD Jr.

7déc—1m — 38 et 40, Vieille Levée.

Jos. MARISTANY Jr,

Marchand de Liqueurs,

EN GROS.

39—Rue Tchoupitoulas—39

(Entre les rues Gravier et Natchez)

a constamment et offre au commerce,

Aux plus bas prix du marché,

UN GRAND ASSORTIMENT DE

Whiskeys Bourbon, Monongahela,

NON RECTIFIÉS ET RECTIFIÉS,

Eaux-de-Vie, Genièvres, Esprits,

ETC., ETC., ETC.

9 déc—1m

CONSERVES.

10 caisses TRUFFES du Périgord, en 1/4 et 1/2 bouteilles.

5 caisses SAUCISSES TRUFFÉES.

1 do CEPES A L'HUILE.

3 do PETITS POIS

LIQUEURS, &c.

25 caisses LIQUEURS assorties de J. CHAUVET de Bordeaux.

2 do MARASCHINO.

10 do ABSINTHE de E. PERNOD, de Couvet,

2 do KIRSCHENWASSER. do do

WHISKIES BOURBON, &c.

20 barils vieux ROBERTSON.

20 do KELLAR.

5 do WICKLIFFE.

5 do MARSHALL.

5 do NELSON COUNTY.

20 do TUSCALOOSA (1868)

10 quart pipes IMITATION COGNAC.

10 bottimes do do do

Eaux-de-Vie Françaises

des marques M. Castillon Jne, J. Faure & Co. Monlera; Otard Dupuy & Co, De Laperdrier, Pelevoisin, de différents âges, à l'entrepôt de Douane.

A vendre par

T. BAILLY BLANCHARD,

28 déc—1m — 38 & 30 Vieille Levée.

Vins d'Espagne.

LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de Vins d'Espagne, de choix, tels que—San-Vincente, (vin de table), Rancio, Sherry, Nos 1 et 2, Oporto, Mousseux, Oporto, — Quinquina, Sauterne,

qu'il offre à bon marché. — M. PESANT

31 oct—3m — 8, rue Carondelet

Chaussures.

Malles, Valises, Sacs.

NOUS venons de recevoir et d'ouvrir le plus grand assortiment de Malles et de Sacs de dames et de messieurs.

Nous appelons l'attention spéciale des acheteurs sur notre MALLE BISTORI DES DAMES, la première qui ait jamais été reçue à la Nlle-Orléans.

Notre stock de Sacs se compose des dernières genres de New York et de Paris.

Nous vendons les malles en jeux à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

BLAKELY & HOGAN,

5déc—1m dim mer et v — No 5 de la rue de Chartres.

Bottes, Souliers &c.

NOUS appelons l'attention des messieurs qui désirent avoir des BOTTES de toilette ou d'hiver sur le stock que nous avons en magasin. Il a été fait avec soin et se compose de chaussures qui sont beaux et durables.

Les personnes qui veulent avoir quelque chose d'extra doivent venir examiner nos souliers anglais.

BLAKELY & HOGAN,

No 101 de la rue du Canal.

5déc—1m dim mer et v

Bottes, &c, de jeunes gens et jeunes garçons.

LES parents qui désirent acheter des BOTTES ou des SOULIERS qui chaussent bien et qui durent sont invités à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs. Nous n'avons rien vu de comparable depuis vingt ans. BLAKELY & HOGAN.

5déc—1m dim mer et v — No 89 de la rue du Canal.

Bottines boutonnées, de dames, demoiselles et enfants. Guêtres, &c.

NOUS recevons depuis six semaines, et recevons en ce moment, par les différents steamers de New York une grande variété des articles de mode et durables pour dames, demoiselles et enfants. Pour bals, matinées, soirées, etc., nous avons un choix de bottines, en gros de chevreau et satin; des guêtres à boutons, et des pantoufles de différentes couleurs. Ce sont des chaussures françaises nouvelles, qu'on ne peut trouver dans aucun autre magasin de la ville. Notre stock de chaussures est si grand, si varié, qu'il est incontestablement le meilleur.

Nos Bottines sont de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs jusqu'au "GRECIAN BEND"

On trouvera chez nous le "IMPERIAL FRENCH BRONZE et BLACK DRESSING" de Cahill pour le dessus des souliers. BLAKELY & HOGAN,

No 99 et 101 de la rue du Canal.

5déc—1m dim mer et v

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de barriques à cercles de bois, et des barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

B. J. BERKERY,

Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

[illegible] (Débarcadère du sucre) Bureau No 30.

VENTES JUDICIAIRES.

GEORGE DORANCE vs THOMAS BAIRD.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 20,748.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le JEUDI, vingt et un janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White ou de Donne, Bonnet, Melpomène et Terpsichore, [illegible] de la rue White ou de Basin, sur quatre-vingt dix sept pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, &c.

Le dit terrain fait partie d'une des portions de terrain désigné par le numéro deux de l'îlet numéroté onze, d'après un plan dressé par J Pilié, [illegible] voyer, le 20 de juillet 1850 et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire public en cette ville.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de E. Brown, suivant acte au rapport d'Octave Morel, notaire public en cette ville, en date du 13 décembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à deux mois de crédit, au porteur du billet à sera donné pour la vente conformément au prix à payer, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et en en déduction du prix d'adjudication les frais ainsi que les honoraires du shérif et du greffier s'élevant ensemble à la somme de $216 ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

3janv—3 8 13 17 21

Popp & Elliott vs. Friedrich Hermann.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans — No 127 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, treize de Janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite:

[illegible] contenu dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

3janv—6,8,10,13 — Shérif de la paroisse d'Orléans

Christophe Docteur (Mathias Schumert, cessionnaire) vs la Dame M. A. Tamboury et son époux

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,996. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quinze de Janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

TOUS LES DROITS, titres et intérêts des défendeurs à la succession de C. H. McGAUDON No 37,145 du docket de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, ainsi que de tous les droits du défendeur aux propriétés et biens de la dite succession.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

3 janv—6 9 12 15 — Shérif de la paroisse d'Orléans

RICHARD T. BUCKNER vs A. A. BARNES et al.

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 21,993. En vertu d'un writ [illegible] [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 janv—3 12 2?—27—2 fév

ZOLE CHEVALON et al vs SAMUEL POWERS et als.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible] [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 janv—12 22 27 2 févr

SPENGLER FIELD vs FREDERICK HERMANN

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2. [illegible] [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 déc—[illegible] janv

CHARLES C. EDEY vs LOUIS C. D'HOMERGUE

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible] [illegible]

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—4,12,20,29—3janv

W. B. WAGNER & BRO. vs SKIPWITH & CONWAY.

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 194—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, quatre de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—20 29 3 janv

John H. Murison pour l'usage de Dicks, Kleinworth & Cohen vs John H. Brown

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,215—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI quinze de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—29—3 7 10 15 janv

Vente de Shérif.

Le 9 Janvier 1869, il sera vendu, à la Maison de Cour de Napoleonville, paroisse Assomption, une petite Habitation, [illegible] avec [illegible] Deux [illegible] de terre [illegible]

S'adresser, pour renseignements, à

P. J. PAVY, Syndic,

No 61, rue Carondelet.

3 déc—au 9 janv

VENTES A L'ENCAN

PAR EUGÈNE TOURNE.

Successeur de

BERNARD TURPIN.

Vente par catalogue de Vins en caisses, Vermouth, Kirschwasser, Liqueurs, Genièvre de Hollande, Brandy, eau-de-vie et au jus, Eaux-de-Vie, Whiskey, Fromage, &c. &c.

PAR EUG. TOURNE, Encanteur.—MERCREDI, [illegible] heures et demie du matin, au Magasin, No 8 rue Toulouse, entre Chartres et Levée, sera vendu [illegible]

[illegible] Vermouth, Kirschwasser, Marasquin, Chartreuse, [illegible] Genièvre de Hollande, Fruits à l'eau-de-vie, Fromage de Hollande, Eau-de-vie française, Whisky de Bourbon, Porto et Sherry commun, Madère bon ordinaire, Bordeaux, Champagne, &c. [illegible]

Les catalogues avec conditions et détails seront prêts un jour avant la vente. 3 janv

PAR GABRIEL LEAUMONT.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

— AUSSI —

Habillements reçus de New York et Articles de Toilette pour hommes.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, 33 rue de Chartres—LUNDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

500 caisses bottes souliers et brodequins.

—Aussi—

100 caisses chapeaux arrivant de New York.

—Aussi—

Un grand assortiment d'habillements faits à New York, et articles de toilette pour hommes.

Conditions—Comptant. 3 janv

PAR D. S. MURPHY.

280 caisses Chandelles Star.

PAR D. S. MURPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 5 janvier 1869, à 11 heures du matin, au magasin de MM. Oscar Bercier, Nos. 44 de la rue Poydras, pour le compte de qui il appartiendra, et avariées sur le bateau à vapeur Mabl. [illegible]

280 caisses chandelles star, de Procter & Gamble, avariées.

Conditions—Comptant. 3 janv

Stocks de Groceries de familles, &c.

PAR D. S. MURPHY, encanteur—Il sera vendu, au bloc, MERCREDI, 6 janv. 1869, à midi, au coin des rues Tchoupitoulas et St Joseph, No 95,

Tout le stock de groceries de familles, liqueurs, comptoirs, étagères, balances et le bail du magasin. C'est l'un établissement bien connu, de M. Joseph Keller.

Conditions—Comptant. 3janv

PAR JOS. N. ROBERT.

Marchandises sèches, Sans Réserve.

PAR JOS. N. ROBERT, encanteur—MARDI prochain, 5 janvier 1869, il sera vendu, à 10 heures, au magasin No 14 rue Vieille Levée—

Un stock de marchandises consistant en partie de châles doubles, jaquettes, laine, manteaux pour dames, jupons, balmoral, couvertures, draps, [illegible] Mousselines.

Conditions—Comptant. 1janv—3f

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier.—Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, au magasin [illegible] No 183 de la rue Gravier, Carondelet:

Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux [illegible] matelas, chaises, buffets, tables, [illegible] Piano [illegible] meubles de bureaux.

[illegible]

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier.—Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, aux écuries du Dr. Jos. Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—

Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle;

Mulets d'habitations et de ville,

Buggies, wagons et harnais.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

2 6—Entrée gratis — 31 déc

PAR ALFRED BOULIGNY.

Vente sans limite et réserve.

Propriété améliorée à encoignure Bienville et Basin—Propriété améliorée rue Esplanade.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, No 34, Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, 9 janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane:

[illegible]

Termes et conditions—Une moitié comptant et le reste en billets à [illegible] payables à [illegible] mois; [illegible] ans d'intérêt à 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement [illegible]

Actes de vente par-devant A. E. Bienvenu, notaire [illegible]

24 déc—1,5,6,7,8,9 janv

HOTELS — RESTAURANTS.

CAMPEMENT - RESTAURANT.

AUGUSTE BROUÉ

Annonce à ses amis et au public qu'ils trouveront toujours chez lui, au Campement-Restaurant No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et St Philippe, [illegible] à la carte, et bons vins [illegible] 19 déc—1m

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX!

$5 PAR SEMAINE. — 30 cts. PAR REPAS

Pension Française,

TENUE PAR MME DENISE

126..........rue Douane..........126

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Déjeuner à 8, 9 et 10 heures

Diner à 3, 4 et 5 heures — 4déc—1m 1/2)

Pension des Européens

Rue Toulouse, No 11, près la Levée.

PRIX DE LA PENSION, $1 PAR SEMAINE.

Diner à midi..........30 cts.

Souper à 6 h..........30 cts.

Coucher.........

[illegible] — ERNEST MAISTRE.

A VENDRE.

GROCERIES. [illegible] magasin de groceries [illegible]

ANNONCES DIVERSES.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

Mme. ROY,

Encoignure Bourbon et Douane,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et enfants.

On trouvera également dans ce magasin: Guêtres en drap à boutons pour enfants, toutes nouveautés, souliers de [illegible]

Aussi: Un assortiment complet de Nouveautés de Paris, consistant en:

Chapeaux non garnis pour dames et pour enfants,

Lingeries,

Articles de nouveautés,

Robes de pique pour enfants,

Gants de mérinos pour dames et pour enfants,

Pardessus et Paletots pour dames,

Cha..s et coiffures en laine,

Pèlerines pour dames,

Mantes, [illegible] brodées,

Cravates de dentelle noire et grise. — 1er nov—3m

Changement de Bureaux.

LES bureaux des Commissaires de la BANQUE DE LA LOUISIANE ont été transportés au No 135 rue Gravier — 12 déc—1m

MAISON FELIX SARON — 14 Rue Baronne, PRÈS CANAL.

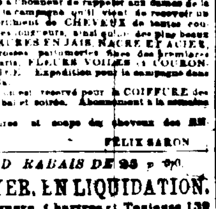

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs, de toutes longueurs, ainsi que des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de peignes, brosses, parfumeries fines des premières maisons de Paris, FLEURS VOILES et COURONNES de MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

Un grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coupe des cheveux des ENFANTS &c.

6oct—3m — FÉLIX SARON

GRAND RABAIS DE 25 p 0/0.

C. ROUYER, EN LIQUIDATION.

139 Encoignure Chartres et Toulouse 139

VIENT de recevoir un splendide assortiment d'ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE en or et en argent.

LUNETTES PINCE-NEZ en or, argent, écaille et acier,

COUVERT ALFENIDE

Pour les verres de lunettes. — 7déc—1m

CHARBON! CHARBON!

Présent de Nouvel An.

DAVES STICKNEY a ses amis et clients.

CHARBON en billets de ville à une piastre et à 70 cents le baril, en greenbacks.

Par DAVID STICKNEY,

Rue Carondelet No 10.

1er nov—1m

CHARBON. CHARBON.

BOYD, WILMOT & Co.

166..........rue Poydras..........166

Plus de 400,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la côte, au-dessus et au-dessous de la ville, par barge ou charrette, aux plus bas prix du marché. Les ordres de commissionnaires de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 1nov—3m

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER,

Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel. Bureau, No 16 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc. 2nov—3m

CHARBON! CHARBON!

Charbon "Mount Carbon."

Provenant des mines de la rivière Big Muddy, dans l'Illinois.

A VENDRE, en grandes ou en petites quantités, aux plus bas prix

Lisez le certificat suivant:

"Nous avons fait avec soin l'essai du charbon "Mount Carbon." Nous le croyons, quant à ce, de toutes les charbons américains que nous ayons employé jusqu'à notre pâme, le meilleur pour les maisons"

Jesse K. Bell, Dr Dan C. Holliday, Martin Gordon, J. M. Burrows, E. J. Kursheedt, M. Kusher, Price, Hine & Tupper, Geo. Jonas, H. M. [illegible] — Bon. Toledano, Henry Thornhill, Jos. F. Tucker, J. L. Slocomb, E. Rogenhel, Chas. Robb, Louis Wolfley, W. I. Hodgson, [illegible]

A VENDRE: Une petite quantité de charbon, pour moulins à mais, piquet de coton, presses à coton, fonderies, etc., à bon marché.

S'adresser à WALTER M. PHILLIPS,

5déc—1m—1sem PP — No 26 de la rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex. Loys encanteur.—Bureau No 26 de la rue de Chartres. LUNDI, 4 janvier, à 10 heures du matin il sera vendu—

Casimirs, satinets, doeskins, crapes, jeans, tweeds, [illegible], flanelles, jerseys, alpacas, mérinos, mousselines laine, popelines unies et faites, [illegible] linge de toile, [illegible] châles, coton, caracul, [illegible] [illegible] coton, [illegible] écrus, [illegible] à draps, [illegible] serviettes, nappes, [illegible] [illegible] chemises de femmes, [illegible] [illegible] tous coton, laine, parapluies, etc etc. [illegible]

Conditions à la vente. 3janv

MONTGOMERY BROS. & CO.

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur

Il sera vendu, MARDI, le 5 janvier, à 10 heures et demie, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15 déc—

Meubles Meubles Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO. R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu MARDI, le 5 janvier, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp.

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, têtes-à-tête en acajou et en noyer, bonne [illegible] chaises à rocou [illegible] table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— ÉGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. [illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS.

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Bravy, encanteur—dans leurs salles d'encan, No 31 de la rue des Magasins et 36 de la rue Gravier, il sera vendu LUNDI, 4 janvier 1869 à 10 heures du matin sans considération [illegible]

[illegible] caisses de bottes, souliers et brodequins, un assortiment qui convient au commerce de la ville et de celui de la campagne.

Ces articles sont frais, de bonne qualité et seront vendus pour les frais de l'entrepôt.

Les sociétés de la campagne trouveront leurs intérêts en assistant à cette vente

Conditions à la vente.

Par Louis Stern & Bros.

Succession de Mme SARAH SILVERSTEIN.

EN vertu de et conformément à un ordre de la Cour de Deuxième District, pour la Paroisse d'Orléans, [illegible] Etat de la Louisiane, il sera vendu JEUDI, 7 janvier 1869, à 10 heures du matin, dans leurs salles d'encan, No 29 de la rue des Magasins et 36 rue Gravier:

Un assortiment de bijouterie, des épingles, boucles d'oreilles, montres, [illegible]

—Egalement—

Un coffre-fort.

Conditions—Comptant. 24 déc janv 7 & 7

PAR C. E. GIRARDEY & CO

VENTE DE SUCCESSION.

Propriétés de prix à de longs termes

Terrains de Batture, Maisons et Emplacements de commerce, dans le Deuxième et le Quatrième Districts.

Succession de Catharine Klein.

Veuve de feu Jacob Meyer et femme décédée d'Adam Ploth.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,403

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs—Nicholas J. Hoey, Bureau No 7 Passage de la Bourse—SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, dans cette ville de la Nlle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible] décembre 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour compte de la succession de Catharine Klein, veuve de feu Jacob Meyer et femme décédée d'Adam Ploth—les propriétés ci-après décrites.

1. DEUX TERRAINS situés dans le Quatrième District [illegible]

2. UN MORCEAU DE TERRE [illegible]

3. DEUX TERRAINS [illegible]

4. UN DEMI TERRAIN [illegible]

5. UN TERRAIN [illegible]

6. UN ILET [illegible]

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE [illegible]

31 déc—31—janv 10 20

Nouvelle victoire de "l'Excelsior."

LE MEILLEUR PAIN

AVEC LE MOINS DE COMBUSTIBLE.

LE FOURNEAU "BRILLIANT"

Patenté, de Buck, remporte encore une victoire sur tous les autres.

L'ATTENTION du public est appelée sur le fait que à toutes les Foires que le Fourneau "Brilliant" Patenté, de Buck, est mis à l'épreuve en même temps qu'un autre, il triomphe [illegible] le résultat d'un accident, mais les juges et les hommes honnêtes déclarent [illegible] jour lui sont acquis.

Le "Brilliant" vient de remporter le premier prix à la Foire d'E et de St Louis [illegible] et [illegible] consomment moins de combustible qu'aucun autre fourneau. Il a remporté le prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, on l'admire et on l'adopte partout. Le public est invité à venir examiner le grand stock actuellement en magasin.

HENRY HALLER, agent,

No 60 de la rue du Camp et

16oct—1D,au31déc — 136 de la rue Tchoupitoulas.

Cigares—Tabac.

ACHETEZ VOS CIGARES

CHEZ

GEO. ALCÈS,

185 RUE DES REMPARTS 185

MR. ALCÈS permet ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (importés de Havane). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et au détail, ainsi que des Robes de Virginie, No 15 et 2. Les ordres adressés à Lock Box No 365 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.

7oct—3m

Cigares de la Havane!

CIGARES DE LA HAVANE!

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, tels que: Partagas, Cabañas, La Corona, H. Upmann, Walter Scott, Perfectos, etc. etc.

A vendre, à des prix très modérés, par

JAYME MAGI,

No 72 de la rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

18nov—3m

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand stock de cigares de la Havane [illegible]

F. SUAREZ,

Fabricant de Cigares, No [illegible] Commune, entre Royale et Chartres. Troisième District.

14 nov—3m

INJECTION RICORD.

UN REMÈDE INFAILLIBLE

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE, la BLENNORRHÉE qui les plus obstinées, la FLUEUR ALBUS ou FLEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et ne permettant que peu de mal et même des suites qui viennent [illegible]

La préparation Ricord soulage immédiatement les [illegible] toutes [illegible] blanches, [illegible]

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la couverture.

[illegible] — MAUSSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros et